

VERTUS, LIMITES ET PERSPECTIVES
DE LA COMPTABILITE NATIONALE :
UNE INTRODUCTION

Colloque ACN 2017

André Vanoli

VERTUS, LIMITES ET PERSPECTIVES DE LA COMPTABILITE NATIONALE - 1

A la veille de la seconde guerre mondiale, il n'existe pas encore, dans l'ensemble peu développé alors des informations statistiques, de comptabilité nationale proprement dite.

Par contraste, aujourd'hui, outre la couverture exhaustive de la production visée dans son champ, qui est analysée et mesurée par branche d'activité, les comptes nationaux complets comportent également la représentation des échanges et des utilisations (consommation et investissement) des diverses catégories de biens et services qui résultent des activités productives. Et aussi celle des revenus issus notamment de la production et leur distribution, ainsi que leur redistribution entre les grands groupes d'agents économiques (dits secteurs institutionnels). Et encore celle des opérations financières effectuées par ceux-ci pour gérer leur épargne et financer le développement de leurs activités. Et enfin, mais pas à rythme trimestriel, celle des divers types d'actifs et de passifs qui constituent les patrimoines économiques de ces agents.

Sans surprise, le contenu effectif des comptes nationaux est plus riche à mesure que l'on passe de comptes couvrant une courte période récente (typiquement le trimestre) à des comptes de période plus longue (typiquement l'année) pour lesquels on dispose d'une information plus complète. En revanche, dans les séries longues rétrospectives, le contenu se réduit à nouveau tant pour des raisons de disponibilités de l'information que de transformations de grande ampleur des économies qui limitent le champ des grandeurs qui restent significatives.

Le champ ainsi couvert par les comptes nationaux va bien plus loin que ce qui sert à l'analyse de l'évolution de court terme de l'activité économique (il ne s'agit pas seulement de suivre « le mouvement des affaires », comme on disait à une certaine époque). Il vise tout autant, ou encore plus, à suivre des évolutions structurelles de courte et moyenne période sur lesquelles portent des politiques économiques et sociales de longue portée

VERTUS, LIMITES ET PERSPECTIVES DE LA COMPTABILITE NATIONALE - 2

Dans les utilisations de ce type, le PIB ou le revenu national joue le rôle d'une sorte de grand numéraire, significatif de la puissance d'une économie, de sa capacité à l'exercer et, dit un peu sèchement, de payer.

Il est intéressant de dresser à ce propos un parallèle avec les deux motivations essentielles des premiers travaux d'estimation du revenu national par les inventeurs de la notion au 17^{ème} siècle (Petty et King en Angleterre d'abord, puis Boisguillebert et Vauban en France) : comparer la force économique de l'Angleterre, de la France et de la Hollande, évaluer le rendement potentiel de projets de réforme fiscale. Ou encore de rappeler le titre, bien plus tard, du livre passionnant de François Fourquet sur la France : « Les comptes de la puissance, Histoire de la comptabilité nationale et du Plan »(1980).

Cependant, plus immédiatement, les années trente à quarante du 20^{ème} siècle représentent une période très féconde d'accumulation de travaux d'estimation du revenu national (de Simon Kuznets en particulier au début des années trente à la demande du Sénat des Etats-Unis, mais aussi par exemple ceux menés aux Pays-Bas ou en Suède), de premières extensions de ceux-ci à des agrégats de la dépense finale – consommation et formation de capital - (appelée « product » et non « expenditure » dans les travaux américains₂), ou encore un début de réflexion sur le recours éventuel à une approche comptable, sans oublier les recherches d'isolés comme Colin Clark en Angleterre. Dans le même temps, la construction théorique macroéconomique présentée par Keynes va fournir une base conceptuelle à la mesure d'ensemble des notions de revenu, de dépense et d'épargne et à leurs interrelations.

VERTUS, LIMITES ET PERSPECTIVES DE LA COMPTABILITE NATIONALE - 3

C'est cependant la période de la seconde guerre mondiale qui va finalement accélérer l'accouchement de la comptabilité nationale en tant que telle et son utilisation spectaculaire dans les politiques économiques et financières au service, vu les circonstances, des politiques tout court. Etats-Unis et Royaume-Uni vont jouer un rôle décisif.

Les années 1940 à 1943 sont de plusieurs points de vue remarquables. La comptabilité nationale va prendre forme de manière étroitement liée à des utilisations d'analyse et de préparation de politiques globales.

Les travaux des années trente avaient été largement consécutifs au choc de la Grande crise et à l'ébranlement économique et social qu'elle avait provoqué. Pour beaucoup elle mettait en jeu le système économique dominant, mais pas la survie des nations démocratiques elles-mêmes. Les estimations du revenu national développées alors se situaient donc largement dans le prolongement méthodologique des travaux antérieurs. Ainsi l'agrégat calculé était-il le revenu national entendu comme « net au coût des facteurs ».

C'est aux Etats-Unis qu'est portée le plus nettement dans les premiers mois de 1942 la critique de la notion de coût des facteurs, du point de vue des mesures macroéconomiques, sous la houlette de Milton Gilbert, nouveau chef de la Division du revenu national du Département du commerce. L'argument essentiel est que les grandeurs au coût des facteurs, à la différence des prix de marché, ne correspondent à aucune notion de dépense perçue par les agents économiques ou utilisée dans les pratiques budgétaires et les enquêtes statistiques

VERTUS, LIMITES ET PERSPECTIVES DE LA COMPTABILITE NATIONALE - 4

Ici il faut marquer un temps d'arrêt, à une bifurcation qui va avoir une grande importance pour la suite de l'histoire. Des divergences, amorce d'un divorce, sont apparues et vont s'élargir entre le Département du commerce et Kuznets.

Si celui-ci avait recouru lui-même à un concept brut à partir de ses estimations de la dépense / product, il n'admettait pas le remplacement du concept de coût des facteurs par celui de prix du marché. L'inclusion des taxes indirectes, telle qu'elle serait pratiquée, conduisait au traitement, selon lui inadéquat, de toute la production des administrations comme finale₃.

Mais surtout Kuznets, par sa mesure du revenu national, souhaitait approcher la mesure du bien-être de la société, alors que ni les comptables nationaux américains, ni davantage Meade et Stone, ni plus généralement ceux qui vont participer, de manière autonome ou dans le cadre de la normalisation internationale sous l'impulsion notamment de Stone, au grand essor de la comptabilité nationale de la deuxième moitié du siècle ne suivront cette voie.

Si bien qu'on peut dire que Kuznets en dépit de ses travaux essentiels des années trente et quarante et de ses recherches ultérieures sera absent de ce grand développement.

Je force ici le trait car, a contrario, de nos jours dans les débats des décennies récentes autour de la comptabilité nationale, plus précisément autour de la notion de PIB, on va noter dans la plupart des textes d'universitaires une référence principale, sinon exclusive, à Kuznets comme origine de la comptabilité nationale et du PIB.

VERTUS, LIMITES ET PERSPECTIVES DE LA COMPTABILITE NATIONALE - 5

Ainsi s'esquisse, une opposition, que l'on va retrouver plus tard, entre une approche qui privilégie le rôle que l'on peut qualifier d' « instrumental » de la comptabilité nationale en tant que système d'information de synthèse, permettant de dégager des agrégats pragmatiquement représentatifs à partir du phénomène de la production, tout en restant théoriquement approximatifs, et une approche que l'on pourrait appeler « substantialiste » de celle-ci qui met l'accent sur son insertion dès le départ dans un cadre théorique rigoureux à l'aune duquel l'interprétation des résultats est jaugée. In fine le débat, non tranché encore aujourd'hui, tendra à se focaliser sur la question de savoir si ces deux approches peuvent être rendues totalement compatibles dans un système pleinement intégré tel que la comptabilité nationale de la seconde partie du 20ème siècle va ambitionner de le construire.

Stone va, entre les publications de 1941 et la fin de la guerre, faire mûrir l'approche instrumentale. Ses réflexions vont se traduire par la présentation, en décembre 1945 d'une proposition de système comptable articulé très élaboré, fort en avance sur son temps (seuls en sont absents des comptes de bilan). S'il inclut, au compte de réserves, une présentation des opérations de financement effectuées par les secteurs, ce cadre de Stone ne comprend pas par contre les relations interindustrielles (entre les branches de production), ni les transactions sur les biens et services par type de produits. Mais l'analyse entrées-sorties a fait par ailleurs l'objet pendant les années trente d'une recherche approfondie de Wassili Leontief qui a abouti à la publication d'un article en 1936 et d'un livre en 1941.

VERTUS, LIMITES ET PERSPECTIVES DE LA COMPTABILITE NATIONALE - 6

Au sortir de la guerre, les circonstances ont imposé une extension considérable du rôle économique des Etats, bien au-delà de ce que la lutte contre les conséquences sociales de la Crise de 1929 avait provoqué. Des politiques macroéconomiques s'imposent, dans le cadre d'économies fortement régulées ou dirigées « à l'ouest ». Elles supposent la représentation de l'économie d'un pays dans son ensemble

Mais les statistiques économiques nécessaires sont très lacunaires. C'est une des raisons pour lesquelles, en Europe, ce sont souvent les mêmes services d'études des administrations qui vont procéder à la fois à l'établissement des premiers comptes nationaux réguliers (partiels) et à la mise au point des outils d'aide à la préparation des décisions.

L'expérience française est sur ce point emblématique. De 1950 au début des années soixante, après un bref épisode au Commissariat du Plan et avant de passer à l'INSEE, les comptes nationaux français sont élaborés, dans un effort créatif de grande ampleur, par le service nouvellement créé des études économiques et financières du Ministère des finances, sous la direction de Claude Gruson.

Au total, avec de grandes différences entre les pays, une formidable impulsion va être donnée à la demande et aux systèmes d'informations et de statistiques économiques.

VERTUS, LIMITES ET PERSPECTIVES DE LA COMPTABILITE NATIONALE - 7

Très vite, le souci de comparabilité internationale des comptes nationaux va être présent, mais très long le chemin qu'il faudra parcourir pour le satisfaire, et pas toujours avec un total succès. Pendant une quinzaine d'années après la fin de la guerre, les expériences nationales vont être marquées par une grande diversité.

Les premiers pas de l'élaboration d'un système international normalisé ne se sont pas situés en effet dans le prolongement du projet sophistiqué présenté par Stone en 1945, Dans le premier système normalisé de l'Organisation européenne de coopération économique, OEEC (1952, après une première esquisse publiée en 1950), la structure comptable de base passe au second plan, la conception des secteurs est fonctionnelle Dans un tel contexte, les pays de l'ouest européen vont suivre des démarches largement autonomes pour développer leurs comptes économiques ou même aller, c'est le cas de la France, jusqu'à préférer élaborer leur propre système de manière complètement indépendante du système normalisé.

La préoccupation principale à l'époque en France comme dans les pays déjà avancés dans ce nouveau domaine des comptes nationaux n'est pas la mesure de quelques grands agrégats et de leurs interrelations (ce que vise le système normalisé de 1952), mais une représentation comptable approfondie et intelligible des agents économiques et de leurs actions et interactions dans un système cohérent. On va alors viser progressivement, dans les deux décennies qui suivent, la réalisation d'un système intégré couvrant à la fois la comptabilité nationale macroéconomique, les tableaux entrées-sorties et les tableaux de financement qui s'esquissent ici ou là.

VERTUS, LIMITES ET PERSPECTIVES DE LA COMPTABILITE NATIONALE - 8

Cependant, pour s'en tenir au domaine des comptes nationaux, les cadres de référence ont d'abord proliféré. La situation au début des années soixante est particulièrement complexe.

A l'ouest, on l'a signalé plus haut, les principaux pays ont élaboré leurs propres schémas comptables, même ceux qui, formellement, sont censés converger vers le modèle simplifié de système normalisé de l'OECE,

A l'est, l'URSS, puis le bloc soviétique dans son ensemble ont mis en oeuvre le système de la comptabilité du produit matériel basé sur un concept de production limité aux biens et, avec des variantes, à quelques services étroitement liés à la production de ceux-ci et qualifiés pour cette raison de services matériels. Sur cette base, ces pays ont bâti un cadre comptable (sous le nom de « système des balances de l'économie nationale ») qui a peu à voir au départ avec ceux qui se développent à l'ouest.

Dans ses domaines de compétence, le Fonds monétaire international tend de son côté à mettre en place des manuels de normes internationales (pour les balances de paiements, plus tard pour les statistiques des finances publiques et les statistiques monétaires et financières) peu coordonnées dans les premiers temps avec les recommandations relatives aux comptes nationaux.

Nouveaux acteurs dans le jeu mondial, les Communautés européennes (l'Europe des Six à ce stade) souhaitent un fort développement des comptes nationaux dans les pays membres prenant en considération à la fois les modèles nationaux les plus élaborés et la nécessité d'une normalisation internationale bien plus poussée que dans le modèle simplifié des années cinquante.

VERTUS, LIMITES ET PERSPECTIVES DE LA COMPTABILITE NATIONALE - 9

Le risque d'aboutir à des divergences fortes entre deux modèles normalisés concurrents pour les pays occidentaux va cependant être évité grâce à la convergence dans la seconde partie des années soixante entre le processus communautaire en cours et une révision radicale du système normalisé ONU / OECE entreprise au milieu de la décennie.

En quelques années alors, le processus de normalisation internationale de la comptabilité nationale économique va changer l'échelle de ses ambitions à la fois dans son extension géographique (le monde), institutionnelle (toutes les grandes organisations) et peut-on dire intellectuelle (un modèle national commun complet de comptes et une normalisation étendue à de grands domaines connexes à la comptabilité nationale proprement dite). Mais il va falloir plus d'un quart de siècle pour réaliser ce programme entièrement, et cela dans un monde qui va changer beaucoup.

Pour ce qui est du cadre comptable dans son ensemble, les deux jalons principaux vont être d'abord le Système de comptabilité nationale des Nations-Unies (SCN 1968), révision de l'ancienne version du début des années cinquante, auquel s'associe le tout nouveau Système européen de comptes économiques intégrés (SEC 1970) des Communautés européennes, puis le SCN 1993 / SEC 1995.

VERTUS, LIMITES ET PERSPECTIVES DE LA COMPTABILITE NATIONALE - 10

Cinq traits caractérisent l'effort que concrétise le SCN 1968 / SEC 1970.

En premier lieu, le système intègre à la fois la représentation détaillée du système productif et des ressources et emplois de biens et services (tableaux entrées-sorties), des sources, de la distribution et de l'utilisation des revenus, des besoins et capacités de financement et des opérations financières.

En second lieu, le système combine l'utilisation des unités et des branches de production pour le système productif et celle des unités dites institutionnelles (pour faire court : des centres de décision) et leur regroupement en secteurs institutionnels pour l'autre partie des comptes.

En troisième lieu, le système articule, de manière simplifiée grâce au recours à la notion de compteécran, les relations entre les secteurs (et sous-secteurs) institutionnels et les diverses catégories d'opérations. Les relations avec le reste du monde sont évidemment distinguées.

En quatrième lieu, les comptes de production et de ressources et emplois de biens et services sont présentés à la fois en valeur nominale courante et en volume (« à prix constants »).

Enfin, l'estimation des grands agrégats relatifs à la production, au revenu et à la dépense (les utilisations de la production et du revenu) est totalement intégrée dans le système.

VERTUS, LIMITES ET PERSPECTIVES DE LA COMPTABILITE NATIONALE - 11

L'inclusion des comptes de patrimoine (économique) va être une des principales contributions des versions suivantes du système international (SCN 1993 / SEC 1995).

Ainsi, la séquence des comptes du cadre comptable est complète et comprend trois parties : les comptes courants, les comptes d'accumulation et les comptes de patrimoine.

Les comptes courants (compte de production, comptes de distribution et d'utilisation du revenu) vont de la production à l'épargne avec, comme principaux soldes comptables, la valeur ajoutée, le solde des revenus primaires, le revenu disponible et l'épargne.

Les comptes d'accumulation (compte de capital, compte financier, l'énigmatique « compte des autres changements de volume des actifs », compte de réévaluation enfin) vont de l'épargne à la variation de la valeur nette (du patrimoine économique). Ils couvrent les variations des actifs et les variations des passifs, c'est-à-dire tout ce qui fait varier cette valeur nette.

Les comptes de patrimoine (patrimoine d'ouverture, variations du patrimoine, patrimoine de clôture) enregistrent, par catégorie d'actifs et de passifs et pour les différents secteurs / sous-secteurs institutionnels, le patrimoine au début de la période à sa valeur initiale, les variations du patrimoine intervenues au cours de la période et enfin le patrimoine à la fin de la période à sa valeur finale.

Outre cette introduction des patrimoines, la séquence des comptes du système 1993 / 1995 comporte un enrichissement très important de la représentation de la distribution et de l'utilisation des revenus : un compte de redistribution du revenu en nature au travers de transferts sociaux (prestations sociales en nature et transferts de biens et services non marchands individuels, tels que services d'éducation et de santé) conduit au calcul d'un revenu disponible ajusté (du montant de ces transferts), et un compte supplémentaire d'utilisation du revenu disponible ajusté est introduit.

VERTUS, LIMITES ET PERSPECTIVES DE LA COMPTABILITE NATIONALE - 12

Ainsi a été progressivement élaborée une représentation comptable rigoureuse de l'économie considérée dans son ensemble.

Cette représentation est complètement intégrée. Cela signifie qu'elle comporte et applique un même ensemble de concepts, définitions, nomenclatures, structure comptable (notamment la séquence des comptes), et aussi un même mode de valorisation en termes de « valeurs de transaction » (une formulation plus pertinente que celle de l'expression traditionnelle de « prix de marché » pour couvrir la diversité des cas de figure).

Cet ensemble de normes est à la fois un ensemble de caractéristiques (elles décrivent le cadre comptable complètement intégré) et un ensemble d'exigences (la vérification de leur existence est une condition d'inclusion dans ce cadre complètement intégré).

Pour caractériser d'emblée cette représentation complètement intégrée, il a été convenu en France de la qualifier de cadre central de la comptabilité nationale.

Ce cadre central peut comporter des niveaux divers de décompositions selon les notions considérées, il peut couvrir des périodes comptables différentes, il peut s'appliquer en principe aussi bien au niveau d'une économie nationale dans son ensemble qu'à celui de chacune des unités microéconomiques.

On peut noter que cette approche était grosse de conflits potentiels avec les systèmes de normes comptables microéconomiques, actuels ou futurs, spécifiques à certaines catégories d'unités institutionnelles. Ces systèmes ont notamment concerné traditionnellement les comptabilités d'entreprises parce que dans la plupart des pays les comptables nationaux n'avaient pas accès aux sources administratives qui collectaient les données comptables individuelles à travers les formulaires de déclarations de revenus, les données micro-comptables ont rarement été utilisées pendant une très longue période pour l'établissement des comptes nationaux.

VERTUS, LIMITES ET PERSPECTIVES DE LA COMPTABILITE NATIONALE - 13

La France a constitué de ce point de vue une exception remarquable. Un processus officiel de normalisation des comptabilités d'entreprises a émergé très vite à la fin de la seconde guerre mondiale, conçu de manière large et ambitieuse (un Plan comptable général a été élaboré), et visant explicitement une convergence avec la comptabilité nationale encore balbutiante.

Avec l'accès des statisticiens aux données fiscales individuelles des entreprises qui sont couvertes par le secret professionnel, ceci explique l'expérience originale constituée dans les années soixante et soixante-dix par l'élaboration d'un « système intermédiaire entreprises ».

Cet aparté sur l'expérience française du système intermédiaire entreprises suggère un détour plus conséquent sur ce que l'on peut considérer comme une étape conceptuellement significative du développement de la comptabilité nationale entre le SCN 1968 / SEC 1970 et le SCN 1993 / SEC 1995. Il s'agit de la publication en France en 1976 du Système élargi de comptabilité nationale (SECN) qui a accompagné le ralliement de la CN française hétérodoxe des années cinquante au système normalisé international et en particulier à son concept plus étendu de production.

Cette influence va se traduire notamment par l'introduction dans le SCN 1993 / SEC 1995 des comptes satellites. La technique des comptes satellites a également permis de fournir une représentation comptable développée de certaines activités économiques, au centre du système d'informations statistiques les concernant, sur la base desquels le dialogue entre parties prenantes s'est fréquemment organisé dans des commissions des comptes spécialisées (pour les transports, l'agriculture, le commerce, les services, le tourisme) .

VERTUS, LIMITES ET PERSPECTIVES DE LA COMPTABILITE NATIONALE - 14

L'établissement des comptes nationaux de l'économie n'a pas été une mince affaire, même si la forte demande sociale et en particulier l'intensité des utilisations pour le suivi de l'évolution de l'économie et la préparation des politiques et des modèles macroéconomiques, keynésiennes ou autres, ont constitué des forces motrices essentielles.

Les activités économiques devenaient de plus en plus complexes et de ce fait plus difficiles à mesurer. Les biens et de plus en plus les services issus de la production et entrant dans les échanges sont devenus bien plus nombreux et plus sophistiqués.

Cette longue période de croissance forte et rapide des productions, des échanges et des consommations, en même temps que de celle des patrimoines, s'est accompagné d'un changement profond des modes d'organisation et de régulation économiques de la plupart des sociétés. En une quarantaine d'années, on est passé d'économies fortement contrôlées, voire administrées au départ (même s'il faut éviter la fausse analogie parfois invoquée entre la planification indicative conçue dans certains pays comme la France, les Pays-bas ou la Norvège et la planification centrale des économies de l'URSS et de ses satellites) à un assouplissement progressif des règles appliquées à la vie économique.

De sorte que le régime économique dominant au milieu des années quatre-vingts a pu être qualifié de « néo-libéralisme » pour signifier le retour au libre jeu des relations de marché et en particulier la prépondérance, dans ce contexte, des relations financières nationales et internationales. Les structures économiques s'en sont trouvées profondément modifiées. Le trait principal en a été que la plupart des économies ont pu de moins en moins être considérées comme des entités largement autonomes, du fait du rôle croissant des flux internationaux et des interdépendances qui en ont résulté. Ces transformations majeures de la vie économique ont représenté, pour l'ensemble du système d'informations statistiques, des défis considérables à relever.

VERTUS, LIMITES ET PERSPECTIVES DE LA COMPTABILITE NATIONALE - 15

C'est seulement grâce à ce progrès des informations que les comptes nationaux ont pu continuer à remplir pour l'essentiel leur mission d'origine, telle du moins que celle-ci avait été interprétée au sortir de la guerre. Les circonstances ont conduit à centrer dans les trois premières décennies d'après-guerre la mesure et l'analyse sur la production, notion à la fois première et centrale dans une séquence des comptes orientée débouchant sur l'épargne considérée en quelque sorte de manière résiduelle, le capital en tant que facteur social de production passant au second plan.

Paradoxalement peut-être, c'est seulement le SCN 1993 qui, dans les manuels de normalisation internationale, a présenté pour la première fois une définition élaborée de cette production économique. La production en tant qu'activité économique « peut être décrite comme une activité dans laquelle une entreprise utilise des entrées pour produire des sorties », « des sorties qui peuvent être livrées ou fournies à d'autres unités institutionnelles ». Cela ne veut pas dire qu'elles sont toujours effectivement livrées (il existe des productions pour compte propre), mais qu'il serait possible de recourir à un tiers pour vous les fournir .

Mais on précise tout de suite que « dans le Système, le domaine de la production est plus restreint que le domaine général ». La production pour compte propre de services domestiques et personnels par des membres du ménage pour la consommation finale des membres de ce ménage « est traditionnellement exclue de la production mesurée dans les comptes ». Aussi a-t-on préconisé d'établir plutôt, par exemple tous les 10 ans, un compte satellite de ces services, avec des variantes éventuelles, comportant alors une estimation d'un PIB étendu de manière à couvrir « le domaine général de la production » [économique] au sens du SCN1993 Des discussions ont aussi porté sur la production illégale, la production dissimulée et l'économie souterraine

VERTUS, LIMITES ET PERSPECTIVES DE LA COMPTABILITE NATIONALE - 16

Avec la place centrale du concept de production, la comptabilité nationale de l'économie s'est vu fixés des objectifs qui dépassaient de beaucoup ceux que s'efforçait d'atteindre auparavant le domaine naissant des statistiques économiques

Les années soixante-dix ont vu se préciser une démarche intégrée en la matière. Il a été recommandé que l'établissement des comptes, à la fois en valeur nominale et à prix constants (plus tard on tendra à parler de préférence de comptes « en volume ») soit effectué dans le cadre des tableaux entrées-sorties avec les comptes de production des branches d'activités et l'équilibre des ressources et des emplois par catégorie de produits (biens et services) vérifiés à la fois en valeur nominale courante et en valeur à prix constants.

Les difficultés dans l'établissement des comptes sont d'autant plus grandes si l'on cherche à atteindre à la fois une estimation de bonne qualité pour le niveau des grandeurs clés à un moment donné et pour leur variation dans le temps. Dans l'ensemble, on va mettre d'abord l'accent sur la mesure aussi correcte que possible des évolutions. On appellera cela travailler « à erreur constante ». Mais l'extension et la diversification des utilisations des comptes nationaux vont d'un autre côté faire porter une attention renforcée à la mesure des niveaux. Ce souci de mesures cohérentes des niveaux va s'étendre au-delà des grandeurs en monnaie nationale convertis au moyen des taux de change. Ont été ainsi dégagées et sont souvent utilisées des parités de pouvoir d'achat (PPA) plus significatives que les taux de change.

La réflexion a porté aussi sur l'agrégat des comptes (le Produit national brut renommé Revenu national brut) qui sert à déterminer les contributions dues par les pays au titre de la quatrième ressource du budget communautaire, en analysant les méthodes de calcul mises en œuvre par chaque pays et présentées par celui-ci dans un « inventaire PNB, renommé RNB » discuté ensuite dans un comité spécialement créé à cet effet.

VERTUS, LIMITES ET PERSPECTIVES DE LA COMPTABILITE NATIONALE - 17

En un demi-siècle, le SCN, de OCDE / ONU qu'il était au départ, puis de seulement ONU au milieu du gué (avec la version de 1968), est devenu avec la version de 1993 commun aux cinq institutions : Nations-Unies, OCDE, Commission des communautés européennes, Fonds monétaire international et Banque mondiale. Avec un statut juridique différent et des rédactions souvent plus concises et plus satisfaisantes, le SEC ne diffère en rien conceptuellement du SCN. ONU et Union européenne de manière générale, FMI dans ses domaines de spécialisation (Balance des paiements, Finances publiques, Statistiques monétaires et financières), OCDE dans l'exploration de champs nouveaux continuent à élaborer des cadres statistiques normalisées, mais dans la cohérence recherchée avec le système comptable conceptuel devenu mondial. D'autant plus mondial, pourrait-on dire que le modèle conceptuel longtemps concurrent représenté par la Comptabilité du produit matériel (CPM) / Système des balances de l'économie nationale n'a pas survécu, dans le cadre d'un processus « politico-technique », à la dernière décennie du siècle. Et même, pour la substance, sinon toujours pour ce qui concerne la forme, les Etats-Unis sont à leur tour, à la fin du siècle, complètement « in » !

Un seuil difficile à franchir pour de nombreux pays a été l'établissement des comptes de secteurs institutionnels (hors comptes de patrimoine encore à ce moment - là) après l'adoption du SCN 1968 / SEC 1970, en particulier pour les sociétés non financières faute pour la plupart des pays d' avoir accès aux sources fiscales les concernant.

Par ailleurs, si le compte du secteur institutionnel « Ménages » a pu être établi globalement de manière assez satisfaisante à partir de la synthèse générale des comptes, sa décomposition éventuelle par catégorie de ménages va en revanche constituer un problème lancinant du fait de la difficulté de réconcilier les données d'enquêtes auprès des ménages et les données macroéconomiques provenant du reste des comptes.

VERTUS, LIMITES ET PERSPECTIVES DE LA COMPTABILITE NATIONALE - 18

Mais de nouveaux problèmes sont venus, dans les dernières décennies, compliquer la représentation et la mesure de l'économie :

- l'importance croissante des actifs incorporels et leur place dans les actifs fixes accentuent considérablement les difficultés traditionnelles liés au développement des services
- les bouleversements techniques dus aux nouvelles technologies de l'information et de la communication induisent des transformations structurelles dans les activités économiques ; pour certaines d'entre elles, l'économie numérique modifie le mode de fonctionnement (« business model ») des producteurs, leurs relations avec les utilisateurs, les modalités de leurs sources, directes ou indirectes, de revenus
- la globalisation de l'économie mondiale, l'importance croissante des groupes d'entreprises multinationales, le poids des économies émergentes, les changements drastiques dans la division internationale du travail, d'une part engendrent un dualisme croissant dans les économies nationales entre un segment essentiellement lié aux marchés domestiques et un segment tourné vers les marchés mondiaux, d'autre part compliquent pour ce second segment la mesure de la part des activités des groupes internationaux (et par ricochet des entreprises nationales) attribuable à chacun des pays dans lesquelles elles s'exercent ; l'analyse des chaînes de valeur ajoutée a pris une importance déterminante.

Ainsi, mesurer ce que la comptabilité nationale cherche à mesurer depuis les années quarante du siècle précédent est devenu beaucoup plus difficile. Mais comme si cette constatation n'était pas déjà une source suffisante d'inquiétude, la pertinence de ce que la comptabilité nationale cherche à mesurer a tendu à être mise en question.

VERTUS, LIMITES ET PERSPECTIVES DE LA COMPTABILITE NATIONALE - 19

On savait bien, dès le début, qu'il faudrait un peu plus tard élaborer une représentation plus complète du circuit économique, analogue pour la nation à celle de la comptabilité privée pour les entreprises, c'est-à-dire qu'il faudrait introduire les stocks d'actifs et de passifs économiques, et dans les conditions d'alors d'une connaissance très approximative de l'état effectif du stock de capital fixe existant, essayer de mesurer la variation nette de ce stock grâce à l'estimation bien délicate des amortissements.

Finalement donc ce choix de départ significatif en faveur du centrage des comptes sur les notions de production / produit / valeur ajoutée « brutes » n'a pas été remis en question et ces notions sont devenues d'un usage universel (le PIB en particulier, mais aussi le RNB ou l'épargne brute entre autres).

Cependant cette communauté dans l'usage « utilitaire » de ces notions s'est accompagnée dès le début des années soixante-dix, lorsque les « trente glorieuses » touchaient à leur fin, d'un vif questionnement sur la pertinence même, pour l'analyse de l'évolution économique et sociale, du concept de production / consommation (et de sa mesure) qui est central dans la comptabilité nationale.

La question posée, qui a pris des formes diverses, peut être résumée ainsi : « l'évolution de la production ou de la consommation finale, telle que la définit et la mesure la comptabilité nationale, traduit-elle une évolution du même ordre de grandeur du bien-être d'ensemble de la population ? ».

En pratique, pour ce qui concerne la consommation finale des ménages, la comptabilité nationale mesure les dépenses et les acquisitions, et ne va pas au-delà. Passer du moment des acquisitions à celui des utilisations supposerait un jeu de variations de stocks et de formation / consommation progressive des biens durables de consommation (seule exception, on l'a vu : les logements).

VERTUS, LIMITES ET PERSPECTIVES DE LA COMPTABILITE NATIONALE - 20

Mais, au-delà de cette question de structure comptable et de répartition temporelle, le point essentiel est que la comptabilité nationale ne cherche pas à mesurer ce qui peut résulter pour les populations des utilisations effectives des biens et services qui sont acquis. Elle ne prétend pas mesurer les satisfactions elles-mêmes ni leur variation. Elle ne cherche pas à interpréter la variation des valeurs de transaction en termes de variation d'un substrat tel que l'utilité / le bien-être qu'analyse la théorie microéconomique des comportements des consommateurs et de leurs choix d'affectation de leur revenu.

En vérité, la comptabilité nationale en a débattu, et en termes savants, en quelque sorte avant sa naissance proprement dite, en particulier avec la discussion initiée par John Hicks en 1940 (reprenant le débat ouvert par Pigou), avec son article dans la revue *Economica* de mai 1940 « The Valuation of the Social Income » sur la base du cadre conceptuel de la théorie néo-classique, et les débats entre économistes qui vont s'ensuivre, (la fameuse discussion d'*Economica*). Ces discussions théoriques sur une démonstration rigoureuse de la relation entre la variation du revenu national en termes réels et la variation du bien-être économique de la société se terminera *de facto* par une sorte de « non possumus ».

Dans ce contexte, il est intéressant de mentionner au passage le titre donné par l'historien canadien, extérieur au domaine de la statistique, Duncan McDowall qui a été chargé par Statistique Canada de préparer une histoire des comptes nationaux au Canada. Son très riche et fort intéressant ouvrage publié en 2008 est intitulé « La somme des satisfactions » avec en sous-titre « Le Canada à l'ère des comptes nationaux ».

VERTUS, LIMITES ET PERSPECTIVES DE LA COMPTABILITE NATIONALE - 21

Plus tard, disons dans les années quatre-vingts, la question va se trouver posée de savoir si tout le revenu vient de la production comme semble le montrer la séquence des comptes orientée du système normalisé (en fait on peut considérer qu'il existe une exception ou quasi-exception à cette relation en ce qui concerne les intérêts) ou s'il ne conviendrait pas de considérer certains gains ou pertes réels de détention (c'est-à-dire au-delà de la variation du niveau général des prix) de certains actifs patrimoniaux, au moins s'ils sont réalisés, comme représentant du revenu, au lieu de les traiter comme des « autres changements d'actifs » ainsi qu'ils le sont aujourd'hui dans les comptes d'accumulation.

En fait une réflexion d'ensemble apparaît nécessaire sur le compte des autres changements d'actifs dans son ensemble. Ce compte a été créé lors du bouclage du système de comptes effectué par le SCN 1993 avec l'introduction des comptes de patrimoine. Il couvre des phénomènes très divers.

Plusieurs aspects sont à considérer :

1. Lié au traitement des plus ou moins - values de détention, évoquée dans le § précédent, un problème complexe se pose à propos de la nature de ce que recouvre la variation des prix relatifs de certains actifs patrimoniaux
- 2, l'enregistrement dans ce compte des conséquences sur la valeur des actifs ou passifs économiques de causes extra-économiques (catastrophes naturelles ou technologiques, événements politiques) ne pose pas de question de principe.
3. Bien plus problématique en revanche apparaît la partie du compte des autres changements de volume des actifs qui reprend certains mouvements entre l'économie et la nature.

VERTUS, LIMITES ET PERSPECTIVES DE LA COMPTABILITE NATIONALE - 22

Cette partie de la séquence des comptes du SCN 1993 tenait compte a minima des réflexions de la décennie précédente qui, à la suite des préoccupations environnementales croissantes, ont conduit à la publication par les Nations-Unies, en 1993, d'une version intérimaire d'un manuel de « Comptabilité économique et environnementale intégrée » (connu sous son sigle anglais de « SEEA 1993 »)

Mais la question des relations entre l'économie et la nature est devenue depuis une préoccupation essentielle des sociétés humaines à l'échelle mondiale. Trois types de problèmes sont posés.

Le premier, déjà considérable, vise l'influence des activités économiques sur l'état (quantitatif et qualitatif) des actifs naturels.

Le second, de plus vaste ampleur, concerne le rôle joué par les actifs naturels dans les processus de production et de consommation et une éventuelle comptabilité du patrimoine naturel en tant que tel.

Le troisième, crucial, soulève la vaste question générale de la durabilité / soutenabilité du développement économique et social de la planète dans un monde dont les ressources naturelles, ont une capacité de régénération qui, lorsqu'elle existe, n'est pas illimitée.

Ces questions interpellent les sociétés dans leur ensemble. Dans un tel contexte, la comptabilité nationale (plus généralement en fait les systèmes d'informations des divers domaines) traverse une période de crise latente. On lui demande en général de continuer à faire ce qu'elle sait faire, mais qui est devenu par certains côtés plus difficile à faire, mais aussi de faire plus pour tenir compte des demandes qui naissent des nouvelles problématiques de la société autour du thème général du développement durable.

VERTUS, LIMITES ET PERSPECTIVES DE LA COMPTABILITE NATIONALE - 23

Les débats vont se trouver compliqués du fait que les connaissances sur la comptabilité nationale sont souvent peu profondes, en dehors d'un cercle étroit de spécialistes, par rapport à ce qu'elles étaient dans les années soixante-dix / quatre-vingts.

Il est vrai que le développement du système normalisé international pour mieux couvrir son objet et s'adapter aux évolutions du monde économique en a accru la complexité (même si le SEC a continué à faire un effort de clarté rédactionnelle) et on ne peut guère espérer que beaucoup d'utilisateurs des résultats des comptes en aient vraiment pénétré les arcanes.

Dans le même temps la place de l'enseignement de la comptabilité nationale s'est réduite dans le cursus des études économiques à l'université et les journalistes sont soumis aux fortes pressions de l'actualité.

Mais surtout l'analyse économique théorique s'est beaucoup développée au cours des dernières décennies sur les préoccupations liées à l'évolution des niveaux de vie et de la qualité de vie des populations et sur les questions environnementales et le développement durable au sens large.

Implicitement la question des relations entre la comptabilité nationale axée sur l'observation et les mesures effectives et l'analyse théorique plus ouverte à la sophistication est devenue cruciale, alors que cette dernière était peu exigeante vis-à-vis des comptes nationaux dans les décennies de reconstruction et de croissance rapide d'après-guerre

VERTUS, LIMITES ET PERSPECTIVES DE LA COMPTABILITE NATIONALE - 24

Ainsi, pendant que la comptabilité nationale invoque ses limites, beaucoup d'utilisateurs voudraient qu'elle mesure effectivement ce que la théorie préconise, ce que les décideurs demandent et ce que l'opinion éclairée voudrait connaître.

Mais les leçons qu'il conviendrait de tirer de ces difficultés (et donc les solutions qu'il faudrait imaginer) pour le système de comptabilité nationale et pour le système d'information dans son ensemble afin de répondre à des questions légitimes ne vont pas de soi.

Que peut-on essayer de faire dans le système central normalisé intégré lui-même ? Ou bien dans des élaborations satellites des comptes nationaux ? Ou encore dans d'autres parties des systèmes d'informations ? Comment articuler tout cela d'une manière intelligible pour les utilisateurs ? Et du coup comment limiter autant que possible les débats mal étayés et les attentes infondées ?

Quelles leçons donc ? Telle est la question posée à cet essai de bilan des heurs et des déboires de la comptabilité nationale.